



La dure vie de l'oiseau Annaô

Loïc Céry – Article paru dans
Souffle de Perse N° 9, janvier 2000

« Je ne connaîtrai plus qu'aucun lieu de moulins et de cannes, pour le songe des enfants, fût
en eaux vives et chantantes ainsi distribué... A droite,
on rentrait le café, à gauche le manioc
(ô toiles que l'on plie, ô choses élogieuses !)
Et par ici étaient les chevaux bien marqués, les mulets au poil
Ras, et par là les bœufs ;
Ici les fouets et là le cri de l'oiseau Annaô – et là encore la
Blessure des cannes au moulin ».¹

Nombreuses sont les exégèses qui ont été établies autour de cet extrait du chant III de « Pour fêter une enfance », tout entier dévolu au processus mémoriel omniprésent dans *Eloges* et en particulier à la réminiscence de l'univers perdu de l'Habitation. On a ainsi souvent souligné la force d'évocation dont témoignent ces quelques lignes, leur faculté à restituer fidèlement les divers éléments d'un monde – mieux, à nous en offrir une visualisation cohérente. Pourtant, il est un élément de cette rigoureuse énumération qui, depuis les premiers commentaires, a suscité la controverse : ce mystérieux *oiseau Annaô*. Il faut bien l'avouer, c'est l'étrangeté même de l'appellation qui a fait naître un doute quant à la teneur de la mention ; s'agit-il là d'un oiseau réel dont se souvient le poète ou n'est-il pas plutôt question d'une créature purement imaginaire, introduisant une nuance onirique ou fabuleuse dans l'ensemble ? Le débat, plus important qu'il n'y paraît de prime abord, a été récemment relancé après une certaine période de latence, de telle sorte que, pour pasticher l'amorce du chant I du recueil *Oiseaux*, on pourrait dire que l'*oiseau Annaô* mène, aux confins de la critique persienne, un singulier destin.

Avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de retracer brièvement les étapes connues de cette controverse qui, on s'en souvient, est née du doute émis par Maurice Saillet dans son ouvrage *Saint-John Perse, poète de gloire*, publié en 1952 au Mercure de France. Dans son étude – préalablement parue d'octobre 1947 à février 1948 dans plusieurs livraisons de la revue *Critique* –, Saillet n'hésitait pas à parler des « aberrations du langage » propres à Saint-John Perse² et en profitait pour interpréter comme facétie propre à une « poésie de grand lettré » l'usage de plusieurs termes rares, dont celui de l'*oiseau Annaô* :

¹ « Pour fêter une enfance », III, *Eloges*, O.C., p. 25.

² Maurice Saillet, *Saint-John Perse, poète de gloire*, Paris, Mercure de France, 1952, p. 120.

« Il n'est pas douteux [...] que l'affection du poète pour les termes rares et (ne lui en déplaise) exotiques recouvre toutes sortes de mots inventés. Ici, le départ est impossible entre le vrai et le faux, le réel et l'imaginaire – et l'auteur pourrait seul nous renseigner. L'oiseau Annaô existe-t-il ? »³

On sait la vive irritation nourrie par Saint-John Perse envers l'étude de Saillet, due – entre autres choses – à ces mises en doute et ces suspicions d'une érudition gratuite ou hasardeuse. Dès 1949, une lettre adressée à Jean Paulhan garde trace de cette acrimonie et surtout du besoin ressenti par le poète, de se justifier face à ces accusations.⁴ Cette lettre illustre assurément un vif souci d'authentification, dans une sorte de réponse détournée à l'ouvrage de Maurice Saillet, « où Saint-John Perse était suspecté de créations arbitraires et de vocables imaginaires », nous est-il même précisé en note.⁵ Le processus est alors lancé : il s'agit pour Perse de rétablir l'image du poète arrimé au réel, opposé à toute divagation superflue : pour ce faire, il joint à la lettre adressées à Paulhan une image documentaire représentant l'*oiseau Anhinga* dont il est question dans *Vents*, II, 4 et qui avait également fait l'objet des conjectures de Maurice Saillet.

Pour se défendre contre ces attaques, et surtout pour consigner cette défense dans le volume de la « Pléiade », Saint-John Perse a choisi de s'en remettre, comme à des témoins privilégiés, aux seuls critiques de sa poésie qu'il reconnaît comme autorisés, ces premiers persiens précurseurs des années cinquante, brillants certes, mais ô combien dociles, ces défenseurs adoués de l'esprit de l'esprit et de la lettre de l'œuvre, ces « gardiens du temple », comme les appela Mireille Sacotte.⁶ C'est donc tout naturellement à Roger Caillois que reviendra par la suite le privilège de recueillir la quintessence des éclaircissements livrés par le poète, à travers des notes que lui remit Saint-John Perse en février 1953 à Washington et qui font l'objet dans la « Pléiade », de deux lettres adressées à Caillois : celle du 26 janvier 1953 dans les *Témoignages littéraires* et celle de février 1953 dans les *Lettres d'exil*.⁷ Comme le montre Joëlle Gardes-Tamine,⁸ outre la minutie des détails qui y sont établis, l'agencement même de ces lettres dans le volume illustre bien toute la stratégie ménagée par Saint-John Perse pour stipuler sa volonté profonde d'inscrire sa poésie dans le réel. Avec l'éclaircissement d'une autre mention (celle du *cocculus indien*, tirée d'*Anabase*, VII, O. C., p. 108), il a eu l'intention à travers toutes ces précisions, de livrer comme les archétypes des soubassements d'authenticité à l'œuvre dans sa poésie, à tel point qu'il « sont présentés comme les exemples mêmes de tous les termes scientifiques introduits dans les poèmes ».⁹ L'insistance dont il fait preuve à leur sujet induit un « souci didactique et un soin mis à éclairer le cheminement qui lie la technique et la science à la poésie. »¹⁰ Roger Caillois reprendra la substance des indications fournies par Perse pour établir ce qui deviendra le second appendice de sa *Poétique de Saint-John Perse*,¹¹ répondant aux allégations de Maurice

³ *Ibid.*, p. 122.

⁴ Cf. Lettre à Jean Paulhan du 29 septembre 1949 in *Lettres d'exil*, O.C., p. 1024-1025.

⁵ Cf. note 3 relative à la page 1024 des *Lettres d'exil*, O.C., p. 1304.

⁶ Mireille Sacotte, *Saint-John Perse*, Paris, Belfond, « Les dossiers Belfond », 1992, rééd. L'Harmattan, 1997, p. 30.

⁷ Cf. respectivement in O.C., p. 561 à 563 et p. 964 à 966. A propos de la genèse exacte de ces deux textes, on se reportera à l'indispensable présentation critique qu'en a fait Joëlle Gardes-Tamine dans l'Introduction à la *Correspondance Saint-John Perse / Roger Caillois* dans *Cahiers Saint-John Perse* N° 13, Paris, Gallimard / Fondation Saint-John Perse, « Les cahiers de la NRF », 1996, p. 32 à 37.

⁸ *Ibid.*, p. 32.

⁹ *Ibid.*, p. 33.

¹⁰ *Ibid.*, p. 37.

¹¹ « Roger Caillois, « Contestation d'une contestation », dans *Poétique de Saint-John Perse*, Paris, Gallimard, 1954, rééd. 1972, p. 205 à 212. En ce qui concerne l'*oiseau Annaô*, cf. p. 208.

Saillet par une vigoureuse défense et illustration des racines authentiques de l'esthétique persienne.

Mais on n'en est plus, fort heureusement du reste, à l'heure des « gardiens du temple », ni à celle des thuriféraires de l'œuvre – Pléiade. On a suffisamment montré depuis lors que les proclamations les plus insistantes dont est parsemé le volume des *Œuvres Complètes* dissimulent parfois d'autres stratégies plus retorses ou correspondant moins à l'image que Perse s'est ingénié à diffuser de lui – dans le sillage de laquelle l'idée du poète *accueillant*¹² le réel sans intermédiaire n'est pas la moins active. De là le retour, dans une certaine mesure, à l'image inverse, celle du poète facétieux, tenant parfois à dérober son art au pur territoire de l'imaginaire pour le rattacher aux illusoires présumés d'une « poésie encyclopédique ». ¹³ Il ne s'en fallait pas plus pour que notre *Annaô* retombe à son tour dans l'ère du soupçon.

Rappelons que dans les notes adressées à Caillois, Saint-John Perse reconnaissait ouvertement avoir créé de toutes pièces le nom même d'*Annaô*, parlant dans sa lettre du 26 janvier 1953, de « ce nom purement fictif et entièrement créé »¹⁴ et allant jusqu'à expliquer dans celle de février 1953, que cette appellation résultait d'une libre association à une « chanson de gardiens de troupeaux » qu'il se souvenait avoir entendue dans son enfance (cf. *O.C.*, p. 966). Quant à la réalité visée sous l'appellation fictive, Perse insiste dans les deux lettres sur l'existence de ce *Quiscalus lugubris*, dont il décrit brièvement mais précisément la physionomie et le mode de vie.

Dans sa récente et remarquable étude sur *Eloges*,¹⁵ Mireille Sacotte met en doute la véracité de ce commentaire établi autour d'un oiseau qu'elle croit encore imaginaire, « oiseau de poète » comme elle le qualifie¹⁶ et dont la description même, invraisemblable de son point de vue, dissimule mal la pure fabrication. Si elle reconnaît bien que, dans la genèse de l'*oiseau Annaô*, il y avait bien à l'origine « un oiseau véritable, un simple pique-bœuf », ¹⁷ c'est pour mieux expliquer dans quelle mesure le poète a largement extrapolé et a finalement abouti à une simple création.

Pourtant, deux objections peuvent être émises au sujet de cette nouvelle mise en doute, que je voudrais brièvement exposer. Qu'on ne se méprenne pas pour autant sur cette manière de mise au point : il ne s'agit pas, à travers une querelle qui peut paraître quelque peu byzantine, de succomber à cet « esprit vérificateur » dont parle Maurice Saillet¹⁸ et qui n'a pour sûr rien à voir avec la juste appréhension critique d'une œuvre esthétique. Il n'est pas non plus question de se ranger parmi les « crédules » dont parle Mireille Sacotte,¹⁹ enclins à accorder un crédit systématique aux pistes proposées par Saint-John Perse, sans lire entre les lignes de ces affirmations les subtils indices des lois de transposition qui gouvernent sa poétique. C'est tout au contraire cette subtilité même que j'aimerais étayer en tentant d'éclaircir le malentendu qui perdure à propos de l'*Annaô* et ce, à la lumière de plusieurs éléments nouveaux.

¹² Selon le terme qui revient fréquemment à ce sujet sous la plume de Perse – et qu'il emploie donc comme il se doit dans les lettres précitées à Jean Paulhan et Roger Caillois.

¹³ Selon l'expression de Roger Caillois, *op. cit.*

¹⁴ Cf. *O.C.*, p. 561. Dès décembre 1911, dans une lettre adressée à Valéry Larbaud, Saint-John Perse reconnaissait déjà l'invention du terme (cf. *Lettre de jeunesse*, *O.C.*, p. 793).

¹⁵ Mireille Sacotte, *Eloges de Saint-John Perse*, Paris, Gallimard, « Foliothèque », 1999.

¹⁶ *Ibid.*, p. 117.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Maurice Saillet, *op. cit.*, p. 120.

¹⁹ Mireille Sacotte, *op. cit.*, p. 122.

*

En premier lieu, c'est la genèse même des notes transmises à Caillois qui peut nous renseigner utilement. On a déjà montré, pour l'élaboration de la note sur l'oiseau *Anhinga*, le recours à une documentation scientifique très précise : la vignette accompagnant la lettre du 26 janvier 1953 mentionnée plus haut avait été tirée d'une brochure d'ornithologie, *Birds of the Everglades*²⁰ qui figure dans la bibliothèque personnelle de Saint-John Perse. C'est la consultation d'autres ouvrages du fonds zoologique qui permet d'éclaircir de même la constitution de la note sur l'*Annaô* – confirmant en cela l'hypothèse formulée par Joëlle Gardes-Tamine : « Gageons que la description de l'oiseau Annaô et celle du cocculus indien procède de même à partir d'une documentation scientifique et de vulgarisation. »²¹ En fait, les informations qu'expose Saint-John Perse dans la lettre de janvier 1953, mais à plus forte raison encore dans les notes de février 1953 – d'une étonnante précision quant à l'identification scientifique de l'oiseau – sont fondées sur les renseignements qu'il a relevés dans quatre manuels d'ornithologie qu'il a consultés attentivement.²² Ces ouvrages conservent les traces d'une lecture active de la part de Saint-John Perse, avec plusieurs annotations tout à fait éloquentes. De toute évidence, le poète a synthétisé les informations qu'il y a trouvées pour rédiger ses notes. On peut même constater une étonnante proximité entre les tournures employées dans les notes de février 1953, avec la présentation du *Quiscalus lugubris* et du *Quiscalus niger* établie dans l'ouvrage de James Bond d'une part, et celle du *Cassidix mexicanus* et du *Quiscalus quiscula* établie dans les ouvrages de Richard H. Pough et de Neltje Blanchan d'autre part – ces différentes espèces se ressemblent d'ailleurs beaucoup les unes les autres, appartenant en fait à la même famille. Précision importante : le fait que la date d'édition de l'ouvrage de James Bond (à savoir 1961) soit largement ultérieure à ces notes de février 1953 n'a rien d'étonnant, et vient corroborer l'indication de Joëlle Gardes-Tamine, pour qui « si la lettre du 26 janvier 1953 a bien été écrite et envoyée, les notes datées d'un évaisif "février 1953" ont peut-être été aménagées pour l'édition de la "Pléiade". »²³

Perse s'est donc réellement appuyé pour identifier l'*Annaô*, le *Quiscalus lugubris*, sur une documentation scientifique tout à fait sérieuse et précise, et on constate là à quel point il est attaché à l'exactitude de l'information qu'il utilise. Dans les notes destinées à Caillois, il reformule certes la substance qu'il trouve dans les ouvrages d'ornithologie dont il se sert, mais montre un soin à rester au plus près de la rigueur d'une présentation scientifique. Mais il ne s'agit pas pour lui de se réfugier derrière les paravents d'une justification scientifique du poème, son souci étant simplement ici d'illustrer l'authenticité d'une mention mise en doute par la critique, sans être dupe d'une phraséologie savante dont on sent bien toutefois qu'il apprécie la saveur secrète. Comme il le dit à plusieurs reprises dans sa correspondance, son

²⁰ Henry Collins, *Birds of the Everglades*, JR. Illustrations by Roger Tory Petersen, Blue Heron Press, 1952. Cf. Joëlle Gardes-Tamine, *op. cit.*, p. 35.

²¹ *Ibid.*

²² Il s'agit de : Chester A. Reed, *Bird Guide – Land birds east of the rockies from parrots to blackbirds*, New York, Doubleday, Page en Company, 1923, p. 72 ; Richard H. Pough, *Audubon Bird guide, Eastern land birds, small birds of Eastern & Central America from Southern Texas to Central Greenland*, New York, Garden City, Doubleday & Co., Inc., 1949, p. 207 à 209 ; Neltje Blanchan, *The bird book – Bird neighbors and bird that hunt and are hunted*, New York, Garden City, Publishing Co., Inc., 1939, p. 38-39 ; James Bond, *Birds of the West Indies*, Houghton, Mifflin Company, Boston / The Riverside Press Cambridge, 1961, p. 217-218. Notons au passage que cet ouvrage a été récemment publié dans une traduction française : James Bond, *Guide des oiseaux des Antilles*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé, 1996. Pour être tout à fait complet, citons aussi le petit guide *Birds of the Everglades* (*op. cit.*, p. 8) précité, dans lequel la présentation du *Boat-tailed Grackle* est toutefois plus succincte.

²³ Joëlle Gardes-Tamine, *op. cit.*, p. 33.

propos n'est pas de se livrer dans sa poésie à quelque jeu de piste pour érudit – et la clôture de l'« Invocation » d'*Amers* est à ce sujet tout à fait éloquente : « *Et qui donc, né de l'homme, se tiendrait sans offense aux côtés de ma joie ? – Ceux-là qui, de naissance, tiennent leur connaissance au-dessus du savoir* ». ²⁴ Dans ces notes, l'enjeu est bien pour lui de montrer que, comme le dit Mireille Sacotte, « Saint-John Perse n'invente ni créatures ni mots, comme le fait Henri Michaux pour ses pays imaginaires. Il se contente d'explorer le réel qui est sous ses yeux, celui qu'inventorient et décrivent les dictionnaires. » ²⁵ Sur le terrain du rapport de la poésie au savoir, il convient de considérer ce type de notes à leur juste valeur, ni plus ni moins que comme des éclairages complémentaires permettant d'évaluer le prix accordé par Perse à la précision et à l'authenticité des termes qu'il emploie dans son œuvre.

C'est d'ailleurs la précision de la description établie ici par Saint-John Perse qui peut, en second lieu, nous éclairer sur son approche poétique de la référence, dont le cas de l'*oiseau Annaô* est certainement exemplaire. Mais pour s'en convaincre, encore est-il indispensable de régler cette question centrale : Perse a-t-il, oui ou non, quoi qu'il en soit de l'exactitude scientifique dont il s'est servi, créé une créature imaginaire par une extrapolation manifeste qui ferait de nous de crédules si nous y souscrivions aveuglément ? Question complémentaire : la précision même des informations qu'il nous présente dans ses notes est-elle réellement accessoire et ne trahit-elle que la posture d'un poète qui se voulait ornithologue ?

Je voudrais montrer avant tout en quelques points que le *Quiscalus lugubris* tel qu'il est décrit par Saint-John Perse est rigoureusement conforme à la réalité, et qu'il n'y a donc pas lieu d'y voir une pure chimère de poète, un « phénix ». ²⁶ Tout d'abord, si Saint-John Perse s'étend comme il le fait dans les deux lettres à Caillois au sujet de l'appellation scientifique de l'oiseau, ²⁷ c'est parce qu'il se plaît à dérouler l'écheveau complexe qui, pour cette espèce comme pour tant d'autres, constitue la bonne nomenclature de leur identité. Il s'y plaît assurément et ce qui peut apparaître ici comme une complaisance doit être mis en regard de cette ivresse du *nom* juste qui traverse de part en part le poème *Cohorte* et que l'on retrouve avec encore d'autres implications dans *Oiseaux*. Cette juxtaposition des appellations a certes quelque chose de ludique, mais renvoie aussi à cette fameuse recherche du « *pur vocable* » dont on sait l'importance dans la langue de Saint-John Perse. En fait, l'oiseau il nous parle est aujourd'hui reconnu par l'ornithologie française sous le nom de *Quiscalus lugubris guadeloupensis*, ²⁸ et Saint-John Perse a avant tout raison de préciser l'impropriété de son appellation de *merle* aux Antilles françaises – qui n'est en fait qu'une appellation locale –, car comme le précise Marcel Bon Saint-Côme : « Ce n'est pas un oiseau de la famille des merles européens. Il est classé dans la famille des Ictéridés (*Icterus Bonana*). » ²⁹ Les parentés

²⁴ Saint-John Perse, *Amers*, « Invocation », 6, *O.C.*, p. 268.

²⁵ Mireille Sacotte, *op. cit.*, p. 60.

²⁶ C'est l'expression utilisée par Mireille Sacotte, *op. cit.*, p. 118.

²⁷ Au risque, selon Mireille Sacotte, de « se contredire sur le nom savant » (*ibid.*, p. 119).

²⁸ La plupart des indications dont je me sers ici m'ont été aimablement communiquées par M. Marcel Bon Saint-Côme, ornithologue de renom, qui fait autorité en matière d'espèces tropicales des Antilles. Coïncidence étonnante : pour l'établissement de l'un des manuels ornithologiques dont s'est inspiré Saint-John Perse pour ses notes, l'auteur, James Bond, a travaillé en étroite collaboration avec Marcel Bon Saint-Côme. Les citations utilisées ici sont extraites d'une conférence inédite prononcée par M. Bon Saint-Côme à Fort-de-France, le 18 juillet 1994.

²⁹ *Ibid.*, p. 1. L'origine de l'appellation de *merle* avait été livrée en 1976 par le Père Pinchon, célèbre naturaliste qui demeure encore aujourd'hui une référence à propos de la faune antillaise : « Il fut appelé *Merle* par les premiers colons à cause de son plumage noir qui leur rappelait l'espèce européenne si fréquente dans les jardins. Mais alors que le véritable Merle fait partie de la famille Turdidés, le nôtre est un quiscal, genre qui occupe

recensées par Perse dans les deux lettres, avec le *Florida Grackle* ou *Quiscalus quiscula* ou le *Boat-tailed Grackle* ou *Cassidix mexicanus* sont effectives et certifiées comme telles par la documentation dont il s'est servi et sur ce point, nulle contradiction nulle confusion ne peuvent lui être reprochées.

Par ailleurs, l'épithète *guadeloupensis* s'explique par sa découverte en 1879 en Guadeloupe par un dénommé Lawrence. Il ne s'agit pas là d'une espèce rare, mais tout au contraire d'un oiseau tout à fait commun en Guadeloupe et en Martinique : « Le “merle” *Quiscalus lugubris guadeloupensis* Lawrence est l'un des oiseaux les plus communs et les plus familiers des Antilles. »³⁰ Aussi étonnant que cela puisse paraître,³¹ il s'agit bien d'un oiseau diurne, « de plain midi » – comme le dit Saint-John Perse dans sa lettre du 26 janvier 1953³² –, contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser. Il doit en fait son adjectif de *lugubris* à cette livrée réellement « noir violacé » que décrit le poète dans ses notes de février 1953, et qui lui donne dans le contexte des oiseaux exotiques habituellement colorés, un peu l'allure d'un (petit) corbeau des Tropiques.³³

Enfin, à propos de son identification par Saint-John Perse comme un « pique-bœuf »,³⁴ Mireille Sacotte précise que : « décrit comme un oiseau de livrée noire, il ne correspond pas à l'apparence des pique-bœufs que l'on voit partout en Guadeloupe et qui sont blancs. »³⁵ En fait, l'explication en est très claire : en identifiant ainsi l'oiseau, Saint-John Perse se fonde sur les souvenirs des temps de son enfance, époque où le *Quiscalus* était encore effectivement un « pique-bœuf » (*garde-bœuf* selon la réelle terminologie des ornithologues) et faisait partie du paysage habituel des plantations ; depuis lors, il a changé de niche écologique, à la suite de l'introduction dans les petites Antilles, vers la fin des années 1950, d'une espèce d'aigrette, le petit héron blanc, qui s'est substitué à cette ancienne fonction de garde-bœuf tenue par le merle antillais.³⁶ C'est donc ce garde-bœuf blanc que l'on peut aujourd'hui apercevoir dans les savanes guadeloupéennes et martiniquaises. Le *Quiscalus* a quant à lui délaissé les champs et est en quelque sorte, largement « urbanisé » aujourd'hui, ayant pris possession des régions habitées – ce qui d'ailleurs pose divers problèmes de nuisance.³⁷ Aucune invention donc dans cette identification du *Quiscalus lugubris* par Saint-John Perse, aucun mythe personnel, aucun

dans le Nouveau Continent, la place que l'étourneau tient dans l'Ancien Monde. » (Père R. Pinchon, *Les oiseaux*, Fort-de-France, coll. « Faune des Antilles françaises », publié à compte d'auteur, 1976, p. 252).

³⁰ *Ibid.*, p.

³¹ Cf. Mireille Sacotte, *op. cit.*, p. 119 : « [...] ce *Quiscalus lugubris*, “oiseau de pleine lumière”, porte mal son nom ! ».

³² *O.C.*, p. 562.

³³ Cf. l'illustration du *Quiscalus lugubris*, tirée de Gaetan du Chatenet, *Faune et Flore de Martinique*, Paris, Gallimard, Conservatoire du Littoral, « Carnets du Littoral », 1998.

³⁴ *O.C.*, p. 562.

³⁵ Mireille Sacotte, *op. cit.*, p. 119.

³⁶ Cf. Marcel Bon Saint-Côme, *op. cit.*, p. 3 : « Autrefois, il y avait moins de merles. Ceux-ci s'étaient concentrés autour des élevages de bœufs [...]. Comme tout les Ictéridés, le merle se nourrissait surtout d'insectes, de tiques, de baies et de fruits et les éleveurs étaient très contents d'en observer autour de leurs troupeaux. Mais en novembre 1958 a atterri dans les Petites Antilles, un petit héron blanc (*Bubulcus i ibis*) : le garde-bœuf. Cet oiseau, originaire de l'Afrique occidentale a dû probablement traverser l'Atlantique tout seul pour atterrir à la fin du XIX^e siècle en Guyane hollandaise. En 1945, il arrivait en Floride puis à Cuba et Puerto Rico en 1953. Il est arrivé en Guadeloupe et a immédiatement occupé la niche écologique de notre merle [...]. De ce fait, il y a eu une compétition de nourriture très sérieuse entre le merle et l'aigrette *garde-bœuf*, car l'aigrette est un grand consommateur d'insectes de toutes sortes, surtout de tiques. »

³⁷ *Ibid.*, p. 4 : « Donc l'aigrette garde-bœuf occupe actuellement la niche écologique de notre merle. Résultat : celui-ci déserte les savanes d'élevages et vient se réfugier autour des habitations et c'est là que le merle a commencé à faire des dégâts dans la population des petits oiseaux. D'insectivore, il est devenu carnivore et tout simplement omnivore. Il fait une grosse consommation d'œufs et de jeunes oisillons. » Plu loin, M. Bon Saint-Côme détaille d'autres types de nuisance dont le merle est aujourd'hui la cause, et en conclut même à la nécessité d'obtenir son déclassement de la liste des espèces protégées (à laquelle l'oiseau avait été inscrit sur son initiative en septembre 1975).

caprice de poète fantaisiste : cet oiseau est bel et bien véritable et correspond trait pour trait à la présentation qui en, est faite dans les notes adressées à Roger Caillois.

Mais outre même cette authenticité, on peut s'interroger sur le statut exact de la précision dont fait preuve Saint-John Perse dans ses notes. Trois pistes essentielles peuvent être évoquées, qui permettent en tout cas d'en approcher la teneur, en regard du rapport au réel de la poésie persienne :

1) Cette précision est avant tout le gage d'une fidélité au poème lui-même, et en particulier à la réminiscence à laquelle est consacrée une bonne part de la thématique de « Pour fêter une enfance ». C'est en cela qu'on peut d'ailleurs trouver dans les notes de février 1953, comme un éclairage de la mention en question du chant III. Rappelons-nous que ce qui constitue en effet la substance même de l'évocation est bien « *le cri de l'oiseau Annaô* ». Or, dans les notes, Saint-John Perse parle bien de « cette voix éclatante [qui] se fait entendre sur les savanes et sur les terres cultivées. »³⁸ Je me permets ici d'attester personnellement la véracité de cette assertion, pour avoir continuellement entendu dans mon enfance ce cri du *Quiscalus lugubris*, que nous connaissons en Martinique sous le nom de *Merle François* – un cri effectivement inoubliable.³⁹ Cette précision est également présente dans les ouvrages ornithologiques dont s'est servi Saint-John Perse pour l'établissement de ses notes, de telle sorte que s'il est, certes, fidèle à la vivacité de la réminiscence, notons également que, comme le dit Joëlle Gardes-Tamine, « il est plus que probable que le souvenir se ravive au contact des textes écrits. »⁴⁰

Mais on sait bien que la poésie n'est pas pour Saint-John Perse chose livresque mais expérience vécue, et jusque dans les annotations qu'il a laissées dans ces ouvrages, peut se lire cette priorité-là. C'est ainsi que sur celui de James Bond, *Birds of the West Indies* – dont on a vu qu'il s'était beaucoup inspiré – on remarque à la fin de la présentation du *Quiscalus lugubris*, outre plusieurs passages soulignés, cette annotation au stylo : « (*Grenada, 66*) ». A plusieurs reprises dans l'ouvrage, revient pour certaines espèces d'oiseaux tropicaux, ce type de notation de lieux, d'îles antillaises la plupart du temps, assorti de dates. On aura compris qu'il s'agit ici pour Saint-John Perse de consigner le souvenir de récentes identifications de ces oiseaux tropicaux, effectuées lors de ces nombreux voyages notamment dans l'archipel antillais. De toute évidence, Saint-John Perse a donc revu le *Quiscalus lugubris* à la Grenade en 1966⁴¹ et la réminiscence de l'oiseau est donc non seulement ravivée par la documentation scientifique mais aussi par un souvenir récent.⁴²

2) L'importance de la nomination poétique est également réaffirmée à travers ces notes et en l'espèce, le cas de l'oiseau *Annaô* est en tout cas révélateur. En effet, contrairement à l'oiseau *Anhinga* ou au *cocculus indien*, nommés sous leur nom propre dans

³⁸ O.C., p. 965.

³⁹ Cette caractéristique est d'ailleurs une spécificité de la famille des *Ictéridés* à laquelle appartient le *Quiscalus lugubris* : « D'une façon générale les *Ictéridés* possèdent une voix sonore et la gamme de leur chant et de leurs cris est très variée et très étendue. » (Père R. Pinchon, *op. cit.*, p. 252). Il n'est pas inintéressant de préciser au passage qu'aux Antilles ce cri très particulier, insistant et « tête », est associé à certaines superstitions, le *Merle François* ayant plutôt la réputation d'un oiseau de mauvais augure.

⁴⁰

⁴¹ Son passage à la Grenade en 1966 est d'ailleurs spécifié dans la *Biographie* de la « Pléiade », p. XXXVIII : « Séjour d'hiver à la Grenade, l'île aux Epices », la plus tropicale des Antilles anglaises, et qui semble la plus proche, par nature et par tradition, de l'ambiance guadeloupéenne ».

⁴² On constate aussi, outre les passages soulignés sur la présentation du *Purple Grackle* ou *Quiscalus quiscula* dans l'ouvrage de Neltje Blanchan (*op. cit.*, p. 38), deux annotations similaires, témoignant de deux voyages plus anciens au cours desquels il avait rencontré ce cousin du *Quiscalus lugubris* : « *Eastern shore, Déc. 44 (Kirkland Hall)* » ; « *Sea Island, April 45* ».

l'œuvre, le *Quiscalus lugubris* a donc fait l'objet d'une transposition pour figurer dans le poème, et Saint-John Perse revendique pleinement cette transformation, comme illustration canonique de l'*ellipse* poétique. Déjà dans la lettre de 1911 à Valéry Larbaud, il parle à propos de l'*oiseau Annaô*, entre autres, de la raison profonde de ce choix de l'*ellipse*, expliquant en des termes très précis son goût d'outrepasser l'appellation scientifique pour créer, poète démiurge, le nom poétique :

« Vous mettrais-je encore plus à l'aise en vous avouant que “l'herbe à Madame Lalie” et “l'oiseau Annaô” et bien d'autres noms de plantes et de bêtes (toutes réelles qu'elles fussent et connues de la science) n'auront pour moi rêvé que de mimer la fiction. Non certes que j'eusse dédain des mots connus, mais j'ai toujours senti qu'il y a en nous, pareille au goût de remonter les âges et les races dans leur semi-anonymat, une instinctive horreur de nommer trop spécifiquement, selon la science ou la coutume. Je n'ai jamais aimé nommer que pour la joie, très enfantine ou archaïque, de me croire créateur du nom. Pensez avec moi à toute l'extrême différence qu'il y a entre le “mot” et le “nom”. »⁴³

On ne saurait mieux éclairer les soubassements intimes des trouvailles langagières au cœur de toute œuvre poétique, lieu de toute les « transpositions, stylisations et créations du plan absolu ».⁴⁴

Mais si, comme on l'a vu, la *stratégie de la seiche* n'a pas atteint l'identification scientifique ni la description de l'authentique *Quiscalus lugubris*, il est permis néanmoins de douter de l'explication qui nous est fournie dans les notes de février 1953⁴⁵ à propos de l'origine du nom *Annaô*. Je me permettrai ici d'émettre une hypothèse, nullement gratuite du reste, puisqu'elle est fondée sur la consultation des mêmes ouvrages ornithologiques précités. Je dois avouer qu'au début de cette recherche, si j'avais bien pensé pouvoir retrouver dans le fonds zoologique les traces documentaires des notes, je n'avais en revanche jamais soupçonné que ce faisant, j'allais découvrir ce qui est (peut-être) la clé de la véritable origine de l'appellation – car j'en étais resté moi aussi à cette version de la chanson africaine entendue dans l'enfance. Légende dorée à vrai dire, ou plutôt légende de bronze en quelque sorte, car ce que nous apprend la nomenclature établie par Chester A. Reed, du *Quiscula quiscula*,⁴⁶ c'est que l'une des sous-espèces de ce cousin (germain) du *lugubris*, à savoir le *Bronzed Grackle* répond au nom latin... d'æneus ! L'étymologie est d'ailleurs tout à fait exacte en l'occurrence, car en latin, æneus signifie bien *d'airain, de bronze*.⁴⁷ Mais ce n'est pas tout : l'ouvrage de James Bond⁴⁸ mentionne un autre *Blackbird* tropical, l'*Anoëus stolidus*, dont le nom a été abondamment souligné par Saint-John Perse. Le jeune poète, latiniste averti comme on le sait, habitué de la fréquentation assidue des dictionnaires et si féru d'étymologie, aurait procédé à l'une de ces associations dont il avait le secret et qui font de ses poèmes de vrais palimpsestes. Il ne manquait plus qu'à façonner la racine latine æneus pour la plier à la sonorité de l'évocation de l'oiseau, et on obtenait : l'*oiseau Annaô* – avec en sus, un je-ne-sais-quoi de mystère qu'il s'agissait de renforcer bien des années plus tard par l'invention de la « chanson d'Annaô [...] trop belle pour être vraie ». ⁴⁹ Bien sûr on est loin dès lors de tout « résidu d'ancien bambara [...] à moins que ce ne fût de congolais », selon l'explication de

⁴³ Lettre à Valéry Larbaud, *op. cit.*, O.C., p. 793-794.

⁴⁴ O.C., p. 562.

⁴⁵ Cf. O.C., p. 966.

⁴⁶ Chester A. Reed, *op. cit.*, p. 72.

⁴⁷ C'est d'ailleurs ce que mentionnent, comme il se doit, les dictionnaires Latin / Français de l'écolier Alexis Leger : Emile Chatelain, *Lexique Latin-Français*, Paris, Hachette, 1890 et L. Quicherat et A. Daveluy, *Dictionnaire Latin-Français*, Paris, Hachette, 1895.

⁴⁸ James Bond, *op. cit.*, p. 100.

⁴⁹ Joëlle Gardes-Tamine, *op. cit.*, p. 37.

Perse,⁵⁰ mais l'hypothèse vient en somme confirmer qu'on est là en présence d'un cas exemplaire quant à la nomination telle que la conçoit le poète : respect du réel à travers le nom poétique (l'*oiseau Annaô* étant bien cet oiseau de couleur bronze observable dans la réalité), transposition alliant le sens et le son dans le foyer d'un mot évocateur, référence dissimulée à l'étymologie. C'est dans cette mesure que « la poésie triomphe »⁵¹ *in fine*, ayant payé son tribut au réel et dans une allégeance aux pouvoirs suggestifs du langage.

3) Enfin, ce qu'induit la précision des notes de 1953, en conséquence de tout ce qui précède, c'est la nécessité de considérer avec des précautions toutes particulières, d'indispensables trésors de nuances, la place qu'occupe la référence dans l'œuvre. L'exemple de l'*Annaô* illustre bien les difficultés d'une approche satisfaisante dans ce domaine, la critique étant par exemple souvent partagée devant les *éclairages* livrés par Perse, entre la nécessité du doute et le risque d'une suspicion systématique. On ne peut d'ailleurs être réellement catégorique en la matière, car comme on a pu le constater au sujet d'une même mention, Saint-John Perse peut témoigner de la plus rigoureuse exactitude d'un côté et d'une réelle capacité de fabuliste de l'autre. De sorte que notre poète Janus se dérobaient sans cesse à l'élucidation des philologues, on aurait tendance à le prendre en « flagrant délit de malice »⁵² là où il est précisément le plus exact, alors que ses pistes les plus douteuses sont parfois les plus suivies.

Face à de tels entrelacs, on a vite renoncé devant la tâche ingrate de démêler le bon grain de l'ivraie, considérant les éclaircissements négligeables et préférant emprunter le dédale des interprétations contradictoires. Sortir de ce dédale, désert le territoire mouvant de ce que Colette Camelin a récemment nommé l'« illusion référentielle »⁵³ de Saint-John Perse, à la suite de Michael Riffaterre, c'est sortir aussi d'une approche anecdotique du référent et ce, notamment en tirant profit des bienfaits de l'analyse génétique. Les archives documentaires de la bibliothèque personnelle sont encore susceptibles d'éclaircir bien des mentions obscures, n'offrant pas seulement du reste l'explication de leur origine, mais mettant également en lumière le processus de création qui a présidé à leur agencement dans l'espace du poème. S'il est ainsi important de savoir que la description du *Quiscalus lugubris* effectuée par Perse dans ses notes est rigoureusement exacte – et que le réel visé ici est donc en tout point respecté –, il est encore plus essentiel de connaître la genèse de l'*oiseau Annaô*. On aboutit ce faisant à une réévaluation, une reformulation de la place du référent dans cette poésie, aux confluences du rapport au réel et au monde, du lien au savoir et du travail du mot : de la noblesse du référent dans l'œuvre d'un poète qui a si bien su « conjuguer les largesse du songe et la marqueterie du savoir. »⁵⁴

*

Lorsqu'il rédigea les notes destinées à Caillois pour la lettre du 26 janvier 1953 ou quand il en étoffa la substance pour l'édition de la « Pléiade » de 1972, Perse voulut à n'en pas douter rendre justice au *Quiscalus lugubris* de son enfance autant qu'à l'*Annaô* de son poème. Qu'une grâce soit donc aujourd'hui accordée dans le mode des persiens à cet oiseau

⁵⁰ O.C., p. 966.

⁵¹ Mireille Sacotte, *op. cit.*, p. 119.

⁵² Selon l'expression dont s'était servi Maurice Saillet, *op. cit.*, p. 118.

⁵³ Colette Camelin, *Eclat des contraires. La poétique de Saint-John Perse*, Paris, CNRS Editions, « CNRS Littérature », 1998, p. 12.

⁵⁴ Roger Caillois, « Eléments pour un panégyrique de Saint-John Perse », article paru dans *Le Figaro* du 11 mars 1975 (cf. Joëlle Gardes-Tamine, *op. cit.*, p. 178).

noir, si peu séduisant qu'il soit dans la réalité, mais qui avait tant suscité l'intérêt de Saint-John Perse : à l'instar de l'*Anhinga* de *Vents*, il était pour le poète cet oiseau « *dont l'existence n'est point fable, dont la présence m'est délice et ravissement de vivre – et c'est assez pour moi qu'il vive.* »⁵⁵



Le Quiscalus lugubris,
l'oiseau Annaô de Saint-John Perse

© www.sjperse.org / *La nouvelle anabase*

⁵⁵ Saint-John Perse, *Vents*, II, 4, *op. cit.*, O.C., p. 207.